



COTISATION 2020

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

N°tél.....

Adresse électronique.....

Si vous êtes propriétaire ou locataire d'un moulin, complétez :

- Moulin à eau Moulin à vent

Adresse du moulin.....

MONTANT DE LA COTISATION

Simple	: 5 €
Couple	: 10 €
Association	: 20 €
Communes	: ≤ 3500 habitants 40 €
	≥ 3501 habitants 60 €

En vous remerciant de bien vouloir adresser votre chèque à l'adresse suivante :

Association des Moulins de Nouvelle Aquitaine (AMNA)

Chez Anne-Marie DORE (trésorière)

2, Les Meides

23290 FURSAC